

23

Le tourisme et les loisirs



C. Couvert - Graphies

Le tourisme représente près de 10 % du PIB. Le contact avec la nature est de plus en plus valorisé dans les discours sur les pratiques du tourisme et des loisirs de proximité. Même si dans leur majorité, les touristes se dirigent vers d'autres espaces urbanisés (littoral, stations de sports d'hiver, etc.) et si les villes organisent sur leur pourtour des espaces de loisirs de proximité, il n'en reste pas moins que les espaces naturels sont le lieu de pratiques, traditionnelles ou innovantes, de plus en plus diverses.

Première destination touristique mondiale, la France dispose d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel au sein d'une Europe de plus en plus préoccupée par la qualité de l'environnement. La qualité de sa gestion sera-t-elle à la hauteur des attentes ?

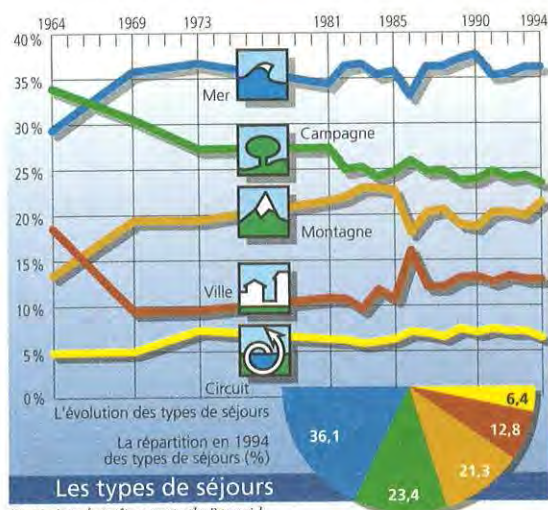
Les données économiques et sociales

Les chiffres-clés

En 1996, la France a compté 1 353 millions de nuitées de touristes de toutes origines (*Observatoire national du tourisme*), soit l'équivalent d'un voyage de trois semaines pour la totalité de la population de l'hexagone. Une telle migration a des effets sur l'environnement. Ceux-ci sont d'autant plus forts que ces déplacements sont concentrés dans l'espace et dans le temps. Les phénomènes majeurs de concentration dans l'espace persistent en effet. Des pratiques nouvelles se font jour, mais comme elles se situent dans un contexte d'accroissement global de la fréquentation touristique, elles ne décongestionnent pas les espaces les plus fréquentés.

Après avoir atteint une part maximale de la fréquentation totale pendant la dernière décennie, la mer a connu pendant quelques années un repli. Elle recommence aujourd'hui à gagner des parts de marché, au détriment de la montagne. La campagne, qui a vu son importance diminuer pendant plusieurs décennies, bénéficie d'un renouveau de fréquentation sans que cela s'apparente à un raz de marée.

Ces statistiques globales masquent les congestions spatiales. Ainsi les trois quarts environ de la fréquentation estivale des départements côtiers a pour destination les cantons



Source : Insee [enquête vacances des Français].

côtiers alors que les communes littorales, qui représentent la moitié de la superficie des cantons côtiers, concentrent les neuf dixièmes de la fréquentation de ces derniers. Le renouveau d'intérêt pour la campagne est concentré sur des espaces privilégiés (par le climat, le paysage, etc.) et ne bénéficie guère aux zones rurales les plus ordinaires.

La première moitié de la décennie a vu un étalement des flux touristiques du fait notamment de la progression des courts séjours : + 3,5 % par an entre 1990 et 1995 contre 1,8 % pour les longs séjours (*Observatoire national du tourisme*). Actuellement, les courts séjours s'allongent pour atteindre cinq jours alors que la durée des longs séjours diminue pour tendre

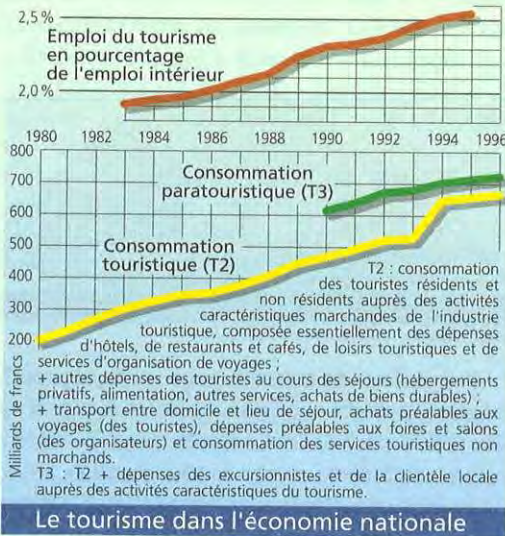


Source : secrétariat d'État chargé du Tourisme [direction du Tourisme], Insee, partenaires régionaux.



Le tourisme dans l'économie nationale

Au début de 1996, 66 % des Français déclaraient être partis en vacances au cours des douze derniers mois, soit 5 % de plus qu'en 1993 et 1994. Cependant, le nombre de nuitées passées en France continue de stagner, voire de décroître. Cette même année, 62 millions de touristes étrangers (voir éclairage méthodologique) ont visité la France



vers onze jours. Si on compare les dernières statistiques à celles du début de la décennie, on s'aperçoit que les Français n'ont guère modifié leurs dates de départs en vacances. Le principal facteur explicatif des modifications constatées reste le calendrier scolaire. Juin ne gagne pas de parts de marché par rapport à 1990-1992, septembre en perd, et la saison reste concentrée sur la période du 15 juillet au 20 août.

Les différents types de tourisme et de loisirs

Les décennies passées ont vu un essor des loisirs et du tourisme de masse dans un contexte caractérisé à la fois par la forte croissance économique des trente Glorieuses et le dégagement de temps libre lié à une baisse séculaire du temps de travail. La croissance de l'activité touristique a dans un premier temps fait l'objet de vigoureuses critiques de la part des défenseurs de l'environnement. Le tourisme était vu

contre 52 millions en 1990. Les excursionnistes étrangers ont été 86 millions.

La consommation touristique et paratouristique, incluant les dépenses liées aux loisirs, atteint 723 milliards de francs en 1996 contre 599 en 1990, soit une progression d'un peu plus de 20 %. Les activités touristiques représentent 9,5 % du produit intérieur brut.

Le solde de la balance touristique est largement positif mais fluctuant, en raison notamment des évolutions de parité des monnaies. Alors que l'excédent avait connu en 1995 et 1996 une érosion de cinq milliards de francs par rapport au deux années précédentes, il augmenterait en 1997, selon les prévisions, d'une dizaine de milliards de francs, approchant ainsi 65 milliards de francs.

Le tourisme reste un secteur créateur d'emplois. En 1995, cette activité occupait 560 000 personnes contre 422 000 dix ans auparavant, soit une augmentation de 34 %.

Le tourisme est souvent considéré comme un secteur à la fois aléatoire et allant de soi, car fondé sur une richesse patrimoniale de l'hexagone inestimable. L'activité touristique est censée fonctionner d'elle-même. Il en résulte une certaine faiblesse des politiques publiques (la comparaison avec l'agriculture est éloquent) et une sous-estimation des enjeux de l'industrialisation et de la mondialisation de l'activité, auxquels les acteurs du tourisme français font difficilement face dans certains domaines (faiblesse des tour-opérateurs par exemple).

comme destructeur des milieux naturels, des sites et paysages mais il était également critiqué pour sa déstructuration des sociétés locales. La crise économique a eu, par la suite, tendance à faire apprécier les apports économiques du tourisme et des loisirs. Le débat s'est déplacé vers la recherche de perspectives d'harmonisation entre ces activités et l'environnement. On parle volontiers maintenant de « tourisme durable ».

Le ralentissement de la croissance, la mondialisation de l'économie et des échanges culturels font émerger des tendances susceptibles de modifier profondément les rapports entre tourisme et environnement. Le processus de massification marque le pas. On le voit dans le plafonnement des taux de départ en vacances et dans le raccourcissement de la durée des séjours des Français, phénomènes qui ont pu être masqués par l'augmentation du nombre des visiteurs étrangers. La recherche de performances économiques a conduit notamment à la fin de la décennie passée à un développement

parfois inconsideré du haut de gamme, censé dégager les plus fortes marges. Ceci s'est traduit par une pression sur les milieux et sites les plus intéressants. Le tourisme social est victime de la désuétude des prestations qu'il propose et de la baisse des subventions ; il survit en état de crise.



Les définitions et l'information sur le tourisme

Un **touriste** passe entre une nuit et un an hors de son domicile. Un **excursionniste** s'éloigne de son domicile mais ne décroche pas.

Contrairement au tourisme, les **loisirs** peuvent s'exercer quel que soit l'éloignement du domicile. Pendant leurs loisirs, les non touristes peuvent consommer des biens et services auprès des « activités caractéristiques » du tourisme (restaurants, etc.). Cette consommation est dite « **paratouristique** ».

Le croisement de l'éloignement et des motivations du tourisme et des loisirs définit un champ de pratiques (en bleu dans le graphique) dont certaines font l'objet de dénominations spécifiques.

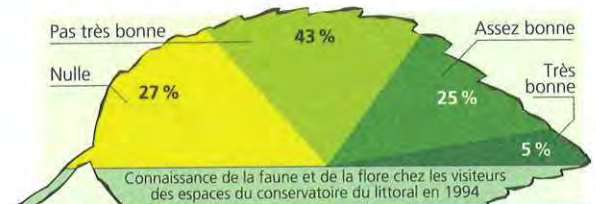
Au sein de l'administration, trois organismes assurent la compilation de données sur le tourisme et une production d'études :

- le Conseil national du tourisme (CNT),
- l'Observatoire national du tourisme, qui publie notamment chaque année le *Mémento du tourisme*,
- l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) qui publie des études sectorielles sur le tourisme et les loisirs.

Une convention entre les ministères du Tourisme et de l'Environnement a contribué à faire de l'environnement une dimension de plus en plus présente dans ces publications.

À cela il faut ajouter trois grandes tendances :

- un essor du **tourisme culturel**, essentiellement urbain, dans une situation économique enviable car il bénéficie des équipements des villes et d'un accès aux hébergements du tourisme d'affaires. Ce facteur est favorable à l'entretien et à la valorisation des sites urbains ;
- l'apparition du **tourisme de nature** qui est constitué de clientèles très disparates allant des amateurs passionnés et avertis (ornithologues...) aux néophytes complets. La France accuse dans ce domaine un retard très sensible par rapport à ses voisins d'Europe du Nord ;



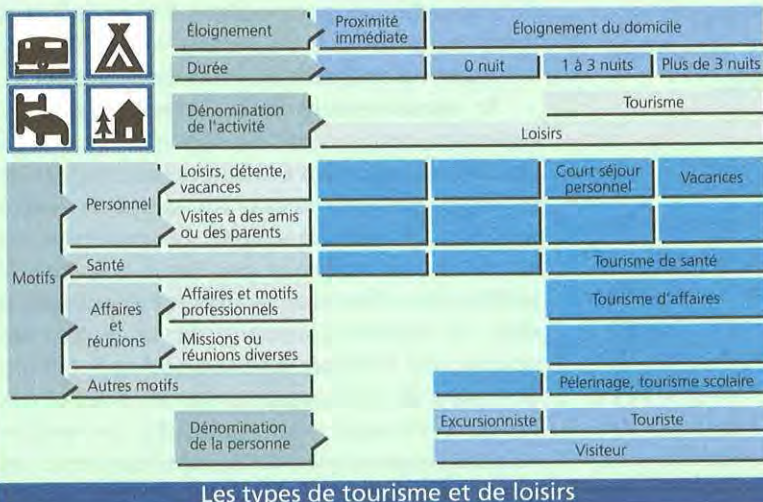
Les connaissances naturalistes des touristes

Source : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

- l'explosion du **tourisme sportif** qui prend les espaces naturels comme cadre et support avec des effets parfois très négatifs pour l'environnement (véhicules motorisés tout terrain). Les activités sont très diverses et les modes changeantes même s'il est évident que certaines activités s'installent ; il s'avère difficile de gérer les rapports de ces nouveaux sports à l'environnement.

Le tourisme et la demande d'un environnement de qualité

Il est paradoxal de constater à la fois la montée des valeurs environnementales chez les touristes, en particulier chez les touristes étrangers de l'Europe du Nord, et la qualité médiocre de l'environnement dont finalement la grande majorité d'entre eux s'accommode. Car les environnements littoraux dégradés de certains pays méditerranéens attirent toujours, bon an, mal an, autant de monde. Les destructions de bâtiments contestables ont été jusqu'ici très limitées mais ce phénomène pourrait s'accroître.



Source : Céron.

Le parc immobilier et les équipements vieillissent. Certains s'avèrent mal adaptés à l'évolution de la demande. Il faudra bien que l'activité touristique gère l'obsolescence de ses produits car on ne pourra indéfiniment admettre que l'on construise du neuf sans démonter l'ancien comme c'est la cas, par exemple, avec des stations de sports d'hiver construites à trop basse altitude.

Les pressions sur l'environnement

Partir en vacances, pour un court séjour, ou se rendre pour la journée sur le lieu d'exercice de son loisir habituel ne revient pas, dans la grande majorité des cas, à quitter l'univers urbain pour un désert rural mais à passer d'une ville à une autre. Il est donc logique qu'une part importante des problèmes d'environnement que pose la fréquentation touristique soient des problèmes de concentrations urbaines saisonnières, que ce soit à la mer, à la montagne ou sur les hauts lieux touristiques disséminés ailleurs sur le territoire. L'essentiel des impacts sur l'environnement est à rechercher au niveau des transports, de l'hébergement et des équipements.

Les **transports** motivés par les loisirs et le tourisme représentent environ un quart de l'ensemble des déplacements. La distance parcourue varie suivant les motivations et elle a tendance à s'allonger. L'automobile est le moyen de transport de 80 % des séjours touristiques (*direction du Tourisme*).

La pression sur l'environnement des **hébergements** dépend de deux facteurs : la surface occupée et la durée annuelle d'occupation.

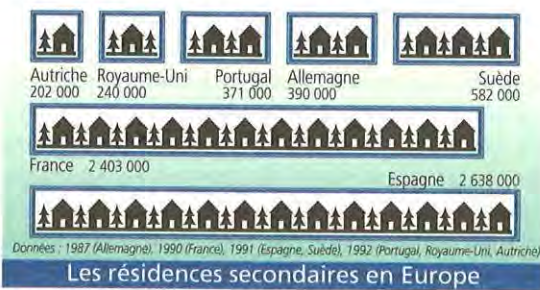
Les résidences secondaires occupent beaucoup d'espace pour une occupation annuelle restreinte. Ce type de logement touristique est



donc le plus néfaste pour l'environnement. Sa part dans les hébergements est très élevée dans certains régions françaises. L'emprise au sol tend à diminuer avec l'augmentation de la part du logement collectif.

L'hôtel apparaît comme l'hébergement écologique par excellence, mais l'absence fréquente de double saison ou de double clientèle (affaires et agrément) en fait une solution onéreuse dont l'extension est limitée. Le camping est dans une position intermédiaire. Il a l'avantage, en principe, d'être une forme réversible d'occupation de l'espace. On s'inquiète cependant de l'apparition de formes d'hébergement dérivant du camping vers l'habitat léger de loisirs qui n'ont pas cet avantage. Les problèmes d'assainissement liés au camping (surpeuplements passagers) peuvent être par ailleurs particulièrement aigus.

La forte hausse de population dans les lieux de villégiature met les **équipements** locaux à rude épreuve, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau, du traitement des eaux usées ou de la collecte des ordures ménagères. En 1993, plus de 1 300 communes étaient sujettes à de fortes variations de population, si l'on retient comme critère celui, relativement restrictif, de l'éligibilité au concours particulier de la dotation globale de fonctionnement aux communes touristiques (*ministère de l'Intérieur*). Les phénomènes de pointe posent toujours des problèmes d'investissement et de fonctionnement. Les fortes charges saisonnières d'eaux usées à traiter entraînent des dysfonctionnements des équipements d'épuration, rarement dimensionnés à hauteur des pointes de population saisonnières. La solution est toujours techniquement possible à condition d'en accepter le coût. La situation est particulièrement mauvaise sur le littoral : en 1993, on comptait encore plus de 600 rejets directs en mer d'origine industrielle



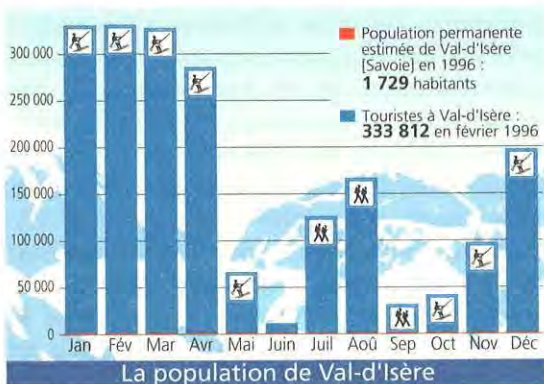


La construction de résidences secondaires

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement [Sicône].

ou urbaine (ministère de l'Environnement). Depuis l'adoption en 1991 de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines, la France a engagé un vaste programme de réduction des rejets d'eaux usées dans les zones côtières.

Les phénomènes de surpopulation saisonnière ont parfois été mal estimés. Il n'est pas rare encore aujourd'hui de constater des capacités maximales théoriques de 25 000 personnes pour des fréquentations qui atteignent sur de courtes périodes 60 000 voire 80 000 personnes. Alors que les ressources en eau diminuent l'été, les consommations des stations touristiques peuvent être multipliées par deux, voire cinq ou dix. Ceci nécessite la constitution de stockages importants qui peuvent perturber le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.



La population de Val-d'Isère

Source : Mission développement prospective Savoie.

L'élimination des ordures ménagères pose également de délicats problèmes de pointes. Même lorsque la collectivité est équipée de fours d'incinération modernes et nettement surdimensionnés par rapport à sa population permanente. Les surcharges saisonnières peuvent nécessiter la constitution de stocks tampons dont la résorption peut demander jusqu'à six mois.

Les impacts sur les espaces touristiques

Le littoral français représente 5 500 km de linéaire côtier. Il regroupe une commune sur quarante et un habitant sur dix. Sa vocation est donc très loin d'être uniquement touristique. La présence et le développement de grandes villes l'attestent. Les plus forts taux d'urbanisation se trouvent à la fois dans les régions de forte activité industrielle ancienne (Nord-Pas-de-Calais) et dans les régions à vocation touristique (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Les plages représentent 35 % du littoral, les marais et vasières 24 %, les côtes rocheuses et les falaises 41 %. Certaines catégories d'espaces naturels ne sont guère hospitalières, ce qui augmente la convoitise dont les autres font l'objet.

Il y a vingt ans, la pression touristique sur le littoral de Provence et Côte d'Azur, mesurée par le nombre de nuitées, progressait beaucoup plus rapidement que la moyenne. Ce n'est plus le cas actuellement. De 1980 à 1994, la part des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la fréquentation touristique totale des départements côtiers est passée de 24,4 % à 22,27 % (Insee). Le plafonnement des journées de vacances d'été sur une période de dix ans est bien réel. Encombrement et prix élevés sont probablement les causes de cette évolution.

La navigation de plaisance a connu un essor considérable depuis les années soixante. La construction de digues, les remblais aux dragages des ports, qui dépendent de la taille de l'installation, peuvent avoir des conséquences parfois importantes sur les mouvements de sédiments côtiers. Aux agressions physiques et biologiques du milieu marin s'ajoutent celles sur les paysages côtiers (enrochements massifs) et les nuisances liées à la fréquentation. Les ports de plaisance induisent des besoins en parkings, en installations sanitaires, des nuisances (bruits et fumées), mais surtout sont sources de rejets difficiles à maîtriser (eaux usées, mais aussi



Les impacts du tourisme dans les pays du pourtour méditerranéen

Sur le pourtour méditerranéen, l'emprise au sol des installations touristiques était en 1994 de 3 000 km² environ. Les implantations se concentrent sur des espaces fragiles et rares, proches du rivage.

La demande en eau du tourisme reste faible par rapport à la demande globale, ou par rapport à la seule irrigation. En revanche, elle est concentrée

Utilisation des sols pour les hébergements et les équipements, en hectares



Source : Plan bleu.

en période d'étiage ce qui conduit déjà à des situations tendues dans les petites îles et les côtes pré-désertiques. Les touristes internationaux sont de gros consommateurs d'eau potable (300 l/jour environ) et les touristes nationaux tendent à s'aligner sur les précédents. Un touriste international rejette 180 litres d'eaux usées par jour. Ces rejets atteindraient, en 1994, 85 millions de mètres cubes par an dans les eaux continentales et 352 millions de mètres cubes en mer. Les pollutions telluriques représentent 80 % du total et les pollutions d'origine marine 20 %. Le tourisme est responsable de 5 % des premières et de 10 % des secondes. On estime qu'il participe donc pour 7 % à la pollution de la Méditerranée.

Les déchets solides sont estimés à 1 kg par jour et par touriste international sans que l'on note de nette différence avec les touristes nationaux.

Le tourisme est réparti très inégalement sur les pays du pourtour méditerranéen. Les touristes dans le Nord représentaient un peu plus de 80 % de la fréquentation du début de la décennie et étaient responsables de 92 % des prélèvements et des rejets d'eau. La densité touristique très inférieure du Sud et de l'Est et le potentiel touristique considérable qu'elle laisse supposer doivent être considérés à la lumière de l'extrême fragilité des milieux et des ressources dans ces zones (*Plan bleu*).

hydrocarbures, peintures antisalissures contenant du cuivre, ou de l'étain, etc.). En période estivale on peut compter jusqu'à quatre-vingt habitants par hectare de plan d'eau, situation préoccupante dans les ports méditerranéens qui ne bénéficient pas d'un effet de chasse lié à la marée. Les détritiques rejetés en Méditerranée par les bateaux de plaisance dépasseraient les 2 kg par personne et par jour.

À la **montagne**, les équipements liés aux sports d'hiver ont des impacts variés sur l'environnement local : travaux divers de génie civil (routes et pistes), installations de téléskis et de remontes-pentes impliquant des abattages d'arbres et des trouées dans les forêts, « rectification » des pentes au bulldozer, dynamitage de rochers mais aussi difficulté de fonctionnement des installations d'assainissement l'hiver en altitude. Les sites peuvent être défigurés et on assiste localement à des reprises de l'érosion. La faune est également touchée en raison des perturbations que subit le sol (passage des dameuses), pouvant endommager le tapis végétal. Le phénomène reste toutefois localisé.

Le dérangement des animaux dû au bruit des scooters, des hélicoptères, à l'implantation d'altiports, concerne sans doute de plus vastes espaces mais des mesures réglementaires ont été prises pour limiter ces nuisances. Enfin, les câbles aériens représentent un danger pour l'avifaune.

La montagne ne doit cependant pas être pensée exclusivement en fonction des sports d'hiver, qui ne représentent que 40 % de sa fréquentation. Elle est également le lieu où se fixent un bon nombre d'activités sportives qui prennent la nature pour cadre. La randonnée et l'escalade ont des impacts qui peuvent s'avérer plus préoccupants que ceux des sports d'hiver car ils se pratiquent pendant la période végétative ou de reproduction de la faune (grand et petit tétras, etc.).

En France, les **villes** paraissent supporter les flux touristiques sans connaître de problèmes environnementaux aigus comme c'est le cas, par exemple, pour Venise. Les grandes villes ne sont pas seulement réceptrices et émettrices de flux touristiques à longue distance.

Elles tendent également à organiser à leur périphérie des espaces à usage mixte de tourisme et de loisirs. L'espace rural avoisinant est asservi à des fins de loisirs comme il l'est pour les infrastructures de transport ou l'habitat. Ce sont soit des équipements de loisirs qui sont créés – Disneyland Paris en est l'exemple le plus frappant avec 600 hectares actuellement aménagés sur les 2 000 attribués –, soit des espaces naturels existants qui sont utilisés – les forêts de la région parisienne, par exemple, qui accueillent de l'ordre de 100 millions de visiteurs par an. Les modes de fréquentation des forêts périurbaines sont particuliers : la population se concentre autour des routes et parkings ainsi que sur certains cheminements (pistes VTT, ...) ou sites à usage spécifique (escalade à Fontainebleau). Les impacts y sont forts et appellent des aménagements quasi urbains (parkings, plans de circulation, ...). A l'intérieur des terres, les concentrations touristiques s'organisent autour de portions de territoires attractifs : sites naturels, patrimoine historique, art de vivre, atouts climatiques, etc.

Tous statuts confondus, les **espaces protégés** représentent 17 % du territoire national. Avec l'attention croissante accordée à l'environnement, les espaces naturels protégés attirent un public bien plus important que celui qui fréquentait les sites et autres « monuments naturels » jusqu'à la fin des années soixante.

Les chiffres sur la fréquentation des parcs (de 600 000 à 1,7 million de visiteurs) sont toutefois à ramener à ceux sur la fréquentation des sites touristiques en général : le site le plus visité en France est Disneyland Paris (11 700 000 visiteurs en 1996). Hormis ce parc, ce sont surtout les musées, les bâtiments remarquables (centre Georges-Pompidou, tour Eiffel, ...) et les parcs d'attraction qui détiennent les records d'entrées. Enfin, si on se focalise sur les vingt premiers sites, en terme de fréquentation, « ayant un lien avec l'environnement » (*palmarès de l'observatoire national du Tourisme, non exhaustif*), on constate qu'il s'agit essentiellement de parcs et jardins et de parcs animaliers et aquarium. Le seul site naturel est la mer de Glace à Chamonix (998 584 entrées pour le chemin de fer Monteverv - mer de Glace en 1996).

Pour faire admettre de nouvelles mesures de protection portant sur des superficies sans



Source : parcs nationaux.

cesse croissantes, les pouvoirs publics et les groupes de pression environnementaux ont de plus en plus tendance à insister auprès des populations et acteurs locaux sur les retombées économiques et en particulier touristiques induites par les protections. Du point de vue de la protection de l'environnement, cet argumentaire est à double tranchant. Il est d'un apport indéniable quand l'intérêt économique de l'activité touristique est invoqué pour faire obstacle à des opérations de drainage des zones humides préalables à une intensification de l'agriculture, par exemple. Dans d'autre cas, la notoriété conférée par la mesure de protection peut attirer les visiteurs vers des lieux dont on souhaitait au départ éloigner les activités humaines.

Les impacts du tourisme français à l'étranger

Les Français passent moins leurs vacances à l'étranger que leurs voisins des pays de même niveau de développement. Cet écart devrait toutefois se réduire et il est probable qu'à l'avenir, le tourisme des Français pèsera de plus en plus sur l'environnement des pays récepteurs. Les impacts des Français ne sont sans doute guère différents de ceux des touristes venant des autres pays, les pratiques du tourisme international étant normées de façon à satisfaire les clients quelle que soit leur provenance. Les impacts sur l'environnement sont de même nature que ceux constatés en France mais

peuvent se trouver aggravés dans certaines zones géographiques particulièrement fragiles. Par ailleurs, l'allongement des distances de déplacement, liée à la baisse des coûts du transport aérien, met les pays exotiques et lointains et des milieux naturels quasiment vierges (Antarctique, ...) à portée d'un tourisme qui reste encore relativement élitiste. Le fait que l'observation de la nature soit la motivation principale de cette fréquentation ne constitue pas une consolation et des pays comme le Costa-Rica commencent à s'inquiéter des impacts négatifs du tourisme de nature sur son environnement.



Source : Insee.

Les loisirs et la nature

Un cadre naturel constitue un élément de plus en plus important dans le choix des destinations touristiques ou des lieux d'exercice de loisirs. Aux activités de loisirs correspondent cependant des attentes ou des regards sur la nature qui diffèrent fortement et peuvent entrer en concurrence.

La chasse

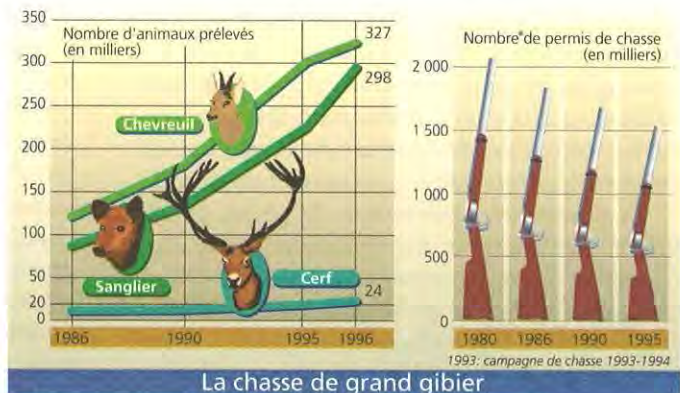
On comptait 2 400 000 chasseurs en 1977 ; ils ne sont plus que 1 450 000 en 1997. La France n'en reste pas moins le pays de l'Union européenne comptant le plus grand nombre de chasseurs, suivi de près par l'Italie, puis par l'Espagne.

Les conditions d'exercice de la chasse ont évolué, à la fois en raison d'une modification de la perception sociale de cette pratique et des évolutions des populations de gibier. La France s'est considérablement urbanisée et la chasse, ou certaines de ses pratiques, sont désormais contestées au nom de valeurs reflétant des points de vue citoyens sur le milieu naturel.

Ces mises en cause sont vécues par les chasseurs comme des atteintes à leurs droits et libertés. Le sentiment de frustration est accentué par la mise en oeuvre de la politique environnementale de l'Union européenne qui se traduit parfois par un raccourcissement de la période de chasse. Cette méfiance vis à vis des mesures de protection (implantation de parcs nationaux, directive « Oiseaux » et « Habitat », etc.) reste majoritaire en dépit des tentatives de rapprochements entre environnementalistes et chasseurs.

Il est souvent difficile de faire la part des interventions sur le milieu (pratiques agricoles intensives, réseaux routiers, électriques, etc.) et de la pression de la chasse dans la diminution de certaines populations (la perdrix, par exemple). La chasse intervient toutefois de manière positive en régulant les populations de grand gibier, dont l'accroissement n'est pas sans effet sur les milieux : dégâts des sangliers et, accessoirement, des cervidés sur l'agriculture, dégâts des cervidés en forêt qui peuvent compromettre la reconstitution des peuplements forestiers. L'indemnisation des agriculteurs mobilise le quart du budget de l'Office national de la chasse.

Le recul de la polyculture - élevage, une pression de chasse moins efficacement encadrée et une vulnérabilité plus forte aux prédateurs (populations prospères de renards et, dans une moindre mesure, de certains mustélidés) rend la situation du petit gibier sédentaire plus précaire. La reconstitution de populations naturelles est plus ou moins difficile suivant les espèces. Elle est relativement facile pour le lièvre alors que les échecs sont très fréquents pour le faisan ou la perdrix. Le recours à du gibier élevé dans des conditions plus ou moins intensives a donc de beaux jours devant lui. C'est sans doute à terme



Source : Office national de la chasse.

pour certaines espèces migratrices, très touchées par la dégradation de leurs habitats (zones humides pour les bécassines, par exemple), que l'on peut nourrir le plus d'inquiétudes.

Souvent critiquée pour ses rapports à l'environnement et les relations conflictuelles qu'elle entretient avec d'autres usagers des espaces de grande nature, la chasse reste le support du regard (parfois savant) que portent un million et demi de Français sur leur cadre naturel. Elle constitue également un lien social important pour certaines communautés de la France rurale. Elle est donc un des points d'appui de la demande sociale en matière d'environnement mais aussi une invitation à reconnaître que cette demande peut présenter des aspects conflictuels tant à l'intérieur de l'Hexagone que de l'Union européenne.



La pêche

La France compte environ trois millions de pêcheurs assidus et deux millions de pêcheurs occasionnels (*Afit*). La pêche est un relais d'une importance considérable pour la préservation de l'environnement. Par leurs associations, les pêcheurs sont présents partout et sont parmi les premiers à être confrontés aux dégradations du milieu. Ils jouent un rôle d'alerte, mobilisent des moyens pour la réhabilitation des milieux aquatiques et leur entretien, s'opposent aux aménagements lourds et destructeurs. La pêche est également un des moyens de revalorisation des sites dégradés par l'extraction de matériaux.

La gestion des associations de pêche de loisirs est souvent taxée d'immobilisme, voire d'incompétence. On lui reproche en particulier son incapacité à réguler les populations : prolifération d'espèces nuisibles, mais difficulté à maintenir les populations des espèces considérées

comme intéressantes comme les truites, d'où des méthodes de repopulation contestées (poissons d'élevage remplaçant les souches locales, etc.). La pêche reste cependant la voie d'accès privilégiée au milieu naturel, sans réelle sélection par l'argent, pour quelques cinq millions de personnes et ceux qui les accompagnent. À ce titre, la pêche est un loisir populaire de pleine nature.

La randonnée

Un Français sur deux marche pour son plaisir. 47 % sont des « promeneurs » qui marchent une à trois fois par mois, 39 % sont des « actifs » marchant plus souvent que les précédents, 12 % sont des « intensifs » marchant une journée entière une ou plusieurs fois par mois et 2 % sont des « itinérants » focalisés sur des randonnées de plusieurs jours consécutifs (*Fédération française de randonnée pédestre, 1996*). C'est avant tout le contact avec la nature qui motive les **randonneurs** : 81 % souhaitent découvrir des sites naturels et 75 % privilégient la découverte de la faune et de la flore, alors que 46 % sont plutôt intéressés par des circuits culturels.

Vélo, VTT et cheval offrent l'occasion privilégiée de découvrir milieux naturels et paysages. Les parcs et pays d'accueil proposent souvent des itinéraires et produits touristiques basés sur ces activités (voyage au naturel des parcs nationaux et régionaux, etc.). Ces modes de déplacement « verts » ne sont toutefois pas sans impact sur la nature.

Vingt millions de Français font du **vélo**, soit 45 % des personnes de quinze ans et plus. 75 % en font tout au long de l'année alors que pour 25 % c'est une activité cantonnée aux vacances. Les motivations liées à la nature sont particulièrement fortes chez les cyclistes étrangers (*Afit*). Les impacts environnementaux du vélo, hors VTT, sont relativement faibles. Les **VTT** représentent plus du tiers des vélos en circulation en France. Les impacts de ce « vélo vert » peuvent être forts, notamment en montagne, où ils arrachent les pelouses alpines ou sur le littoral, en particulier dans les dunes enherbées. En règle générale, les vélos permettent de pénétrer plus profondément dans les milieux naturels et multiplient donc les occasions de dérangement de la faune.

En 1994, on évaluait à 1,6 million le nombre de **cavaliers** en France (*Afit*), dont 610 000 pratiquants réguliers. 85 % des cavaliers ont pratiqué au cours des douze derniers mois une activité de tourisme équestre. Grand herbivore, le cheval peut avoir des impacts forts sur la végétation, notamment en forêt, sur les jeunes plantations. La présence de cavaliers peut déranger les autres catégories d'usagers, ce qui peut conduire à une séparation des circuits de cavaliers et de piétons.

L'escalade

Elle est pratiquée actuellement par 800 000 grimpeurs contre 250 000 en 1980 (*Afit*). 250 000 se sont investis culturellement et sportivement et 550 000 grimpent occasionnellement. On répertoriait, en 1986, 870 sites naturels d'escalade ; ils étaient 1 450 fin 1992. On peut mettre en cause l'escalade pour le dérangement de rapaces chassés de leur biotope d'origine, la destruction d'espèces végétales rares et localisées, les déchets (conserves, plastiques...) et enfin, de manière plus prosaïque, pour la question des sanitaires qui est rarement prise en compte. Le diagnostic peut être sévère comme en Allemagne où on voit se multiplier les interdictions. Dans l'Hexagone, les naturalistes ont plutôt privilégié la concertation, la gestion négociée assortie d'une limitation des interdictions et d'aménagements conjoints. Des sites réservés à la faune ne sont pas équipés, les tracés sont choisis, les parkings sont implantés loin des sites, les voies d'accès pédestres et routières sont intégrées dans le paysage, les points d'ancrage sont amovibles.

Les sports d'eau vive

On regroupe sous cette rubrique le canoë-kayak, le raft et la nage en eau vive. Ces activités concernent 1,5 million de pratiquants dont 800 000 pratiquants réguliers et 226 000 étrangers (*Afit 1996*). Ces adeptes sont pour la majorité très encadrés dans des associations ou des entreprises commerciales. Cet encadrement, ainsi que le besoin de situations naturelles très spécifiques (rapide adéquat) concentrent la fréquentation sur des segments déterminés du milieu naturel. Les impacts semblent faibles et très localisés. Les travaux en France confirment les études américaines. Poissons et oiseaux sont

peu dérangés, les dégâts au benthos sont limités aux lieux d'embarquement, haltes et zones de racleage. Toutefois les perspectives d'extension de ces activités pourraient conduire à infléchir une appréciation globalement positive.

La plongée sous-marine

Le tourisme sous-marin concerne en France 300 000 à 500 000 plongeurs (*Afit*) dont une partie est encadrée dans 2 000 clubs. Les craintes pour l'environnement portent à la fois sur l'exploitation des espèces animales, l'endommagement de la flore sous-marine et le pillage de sites archéologiques. Les adeptes assidus, affidés à des sites précis, s'opposent aux touristes dont ils décrient les pratiques, censées être moins respectueuses de l'environnement que les leurs.

Les sports mécanisés

On comptait au début de la décennie environ 54 000 pratiquants pour l'**aviation** légère, 8 000 à 12 000 pour l'**ULM**, 15 000 pour le **vol à voile**, 28 000 pour le **parachutisme** et 28 000 pour le **vol libre** (*Afit 1993*). Seule cette dernière catégorie n'a aucun recours à la motorisation d'où viennent l'essentiel des problèmes environnementaux, si l'on excepte les critiques adressées au vol libre pour le dérangement des animaux (rapaces sur leur site de nidification, notamment). En dépit des progrès réalisés sur le niveau sonore des appareils, la gêne qu'ils occasionnent reste mal supportée par les riverains. La perception d'une nuisance est délicate à prévoir et varie sensiblement selon les lieux et les populations, à niveau sonore égal. Les sports aériens voient leurs bases fréquemment remises



en question et suscitent des protestations souvent vigoureuses dans des régions où il se concentrent pour des raisons de climat et d'aérogologie (Alpes-de-Haute-Provence, Pyrénées, sud du Massif central, etc.).

Sous la dénomination de **véhicules tout terrain**, on rangera à la fois les automobiles à quatre roues motrices, les motos tout terrain et des engins intermédiaires comme les *quads*. Ces véhicules ont vu leur nombre se multiplier depuis une dizaine d'années, ce qui a conduit à proposer une réglementation : la circulation de ces véhicules de loisirs est interdite hors des voies ouvertes à la circulation publique et des terrains prévus à leur intention. Les autorités locales peuvent en outre imposer des limitations supplémentaires. Ces véhicules sont cependant destinés à passer dans des endroits qui ne sont pas aménagés pour la circulation. Ils recherchent donc à la fois les espaces de pleine nature et les pistes dégradées qu'il contribuent à endommager encore plus (des ornières se créent et modifient ponctuellement le régime des eaux, les pentes s'érodent), ce qui a des conséquences économiques. La réfection d'une route empierrée coûte de 25 000 à 70 000 francs par kilomètre, son entretien de 3 000 à 6 000 francs par kilomètre par an. Par ailleurs, la tranquillité des autres usagers des chemins et des habitants des lieux de passage est perturbée et la faune sauvage dérangée.

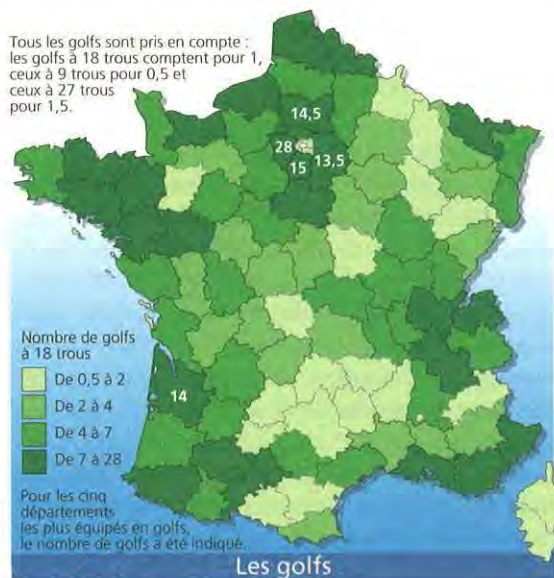
Le golf

Le golf, contrairement aux activités précédemment décrites, n'est pas à proprement parler un loisir de nature : il s'agit d'un aménagement. La France compte actuellement 300 000 joueurs réguliers environ, qui se répartissent sur 500 parcours situés pour la plus grande part à proximité des agglomérations ou dans les régions touristiques. Un golf est devenu un équipement quasi indispensable pour toute petite région touristique et les implantations se sont multipliées depuis une dizaine d'années. Cela a conduit à une offre excédentaire que la croissance modérée du nombre de joueurs mettra un certain nombre d'années à combler.

Importé des pays anglo-saxons, un débat autour des impacts des parcours de golf sur l'environnement s'est engagé en France. Les constructions de golfs ont souvent été associées

à des programmes immobiliers. Elles ont été vues comme une manière pour les promoteurs de négocier des droits à construction sous couvert d'un aménagement d'espaces verts et de loisirs. Cette critique n'est pas sans fondement, notamment sur la Côte d'Azur ; il ne faudrait toutefois pas qu'elle fasse rejeter l'insertion du golf dans les espaces périurbains où il apporte, même si c'est de manière privative, une certaine surface d'espaces verts. Les projets ont eu tendance à rechercher des sites privilégiés par leur paysages (fenêtres littorales non urbanisées) ou par la présence de bâtiments historiques souvent associés à des parcs contenant des milieux naturels intéressants (châteaux en Île-de-France). Bon nombre d'installations ont cependant eu lieu sur des sites agricoles tout à fait banals. Un équipement bien conçu peut par ailleurs valoriser un patrimoine historique ou contribuer techniquement et financièrement à la prise en charge de milieux naturels avoisinants.

On a également reproché aux parcours de golf d'être sources de pollutions liées à des pratiques culturales intensives. En fait sur les neuf dixièmes de sa surface un parcours de golf ne diffère pas fondamentalement d'une prairie artificielle. Les surfaces faisant l'objet d'apports très élevés en engrais et pesticides représentent deux hectares environ par golf et la quantité d'azote apportée est équivalente à celle du lisier d'une dizaine de porcs d'un élevage industriel. Le gazon étant un excellent piège à engrais et à



Source : Fédération française de golf, janvier 1998.

pesticides, les risques de pollution sont limités sauf en cas de proximité immédiate de milieux naturels fragiles. Enfin, la consommation d'eau peut constituer un problème dans les régions méditerranéennes. Pour y remédier, des essais d'utilisation des eaux usées sont en cours.

Les réponses

Les politiques publiques intègrent de plus en plus la gestion des rapports entre tourisme et environnement. Les grands axes d'intervention sont :

- 6 • une **protection de plus en plus étendue des espaces naturels**, accompagnée de politiques d'aménagement pour gérer la fréquentation touristique. Les pouvoirs publics se sont engagés dans des opérations de réhabilitation des « grands sites » souffrant de la surfréquentation.
- 7 • l'**acquisition d'espaces** pour les mettre définitivement à l'abri de toute tentative d'urbanisation : c'est en particulier le rôle du Conservatoire du littoral.
- des **interventions économiques** qui restent toutefois limitées.

Deux aspects institutionnels handicapent pourtant cette gestion. D'une part, la fiscalité locale pousse à la consommation d'espaces naturels. L'investissement dans des opérations immobilières rapporte beaucoup plus que l'amélioration de l'accueil d'une population touristique déjà présente. D'autre part, il n'y a pas de solidarité fiscale entre les communes qui aménagent et celles qui protègent, ce qui pousse toute commune à vouloir aménager.

Perspectives

L'évolution des indicateurs de l'économie touristique sur les dernières années est loin de délivrer des messages clairs. Dans le courant des prochaines décennies, les activités touristiques peuvent évoluer dans deux directions très divergentes.

Le premier scénario parie sur une poursuite de la réduction du temps de travail, associée au développement des activités de loisirs et de tourisme. Ce mouvement irait de pair avec une croissance économique soutenue accompagnée d'un souci de répartition des richesses et d'une lutte contre l'exclusion relativement efficace.

L'aménagement de la pointe du Raz

Les aménagements prévus pour la Pointe du Raz regroupent les ingrédients habituels de la reconquête d'un site dégradé par une surfréquentation touristique. La suppression des parkings et constructions a permis une recolonisation par la végétation originelle. Les parkings ont été aménagés à 1 500 mètres du site et l'espace de promenade des visiteurs a été multiplié par dix. Des panneaux explicatifs aux abords des chemins permettent de mieux expliquer le site. Ce type d'aménagement suppose une protection juridique du site, un financement des investissements et surtout une structure de gestion dotée de moyens pérennes.



Source : BET - Campanile cité conseil.

On assisterait alors à une explosion de la demande touristique se situant dans le prolongement des décennies passées et qui prendrait une ampleur considérable à un horizon de trente à quarante ans. Une multiplication des nuitées par 2,5 ou 3 est alors tout à fait envisageable.

Le deuxième scénario consisterait à l'inverse en un blocage des tendances passées. On s'aperçoit en effet qu'avec la crise, certains indicateurs du développement touristique marquent une pause. Le taux de départ en vacances plafonne par exemple à 60 %. La croissance est faible et les inégalités sociales s'accroissent. Les couches de la population à faible revenu auront alors du mal à accéder au tourisme, ce qui se traduirait par une stagnation globale en volume et un redéploiement des activités.

Dans le premier cas, une pression, sous certains aspects insoutenable, s'exercerait sur le littoral et la haute montagne : l'aménagement en profondeur du littoral, une orientation des flux vers la campagne et la ville (tourisme culturel) seraient sans aucun doute indispensables, mais ces espaces pourraient connaître, eux aussi, des problèmes de surfréquentation. On peut également s'interroger sur les conditions dans lesquelles le système de transports accompagnerait un tel développement.

Dans le second cas de figure, la stagnation globale du tourisme poserait de graves problèmes de fonctionnement. On assisterait sans doute à une dualisation des espaces touristiques avec, sur le littoral et en montagne, des sites dégradés (multiplication des friches touristiques) et de nouvelles créations touristiques de luxe ainsi qu'à un coup d'arrêt au renouveau de la fréquentation touristique de la campagne. ■

Pour en savoir plus...

- Cahiers Espaces, 1993, *Tourisme et environnement : du tourisme de nature à l'écotourisme*, hors-série, février 1993.
- Cahiers Espaces n° 52, 1997, *Tourisme et sport*.
- Ministère de l'Environnement, ministère du Tourisme, 1992, *Tourisme et environnement*, La Documentation française.
- Reclus, 1997, *Tourisme et loisirs* La Documentation française.